

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 86 (1950)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *La jeunesse et la paix du monde.* — Vaud: *Calcul spécieux.* — *Ecole normale: Prix de fondation.* — *Poste au concours.* — *Morges.* — *Rappel.* — **Neuchâtel:** *Chez nos membres.* — *Exposition scolaire permanente.* — **Jura:** *Assemblée des délégués de la S.I.B.* — *Section d'Ajoie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **A. Chz.:** *«Caravelle».* — *C.-F. Landry et le corps enseignant.* — **Bl. Godel:** *L'enseignement du français aux enfants de 7 à 9 ans.* — **D. B.:** *La gymnastique au bois.*

PARTIE CORPORATIVE

« LA JEUNESSE ET LA PAIX DU MONDE »

A l'occasion de la prochaine « Journée de la Bonne Volonté » (18 mai), l'Union mondiale de la Femme édite une fois de plus son petit journal destiné à la jeunesse. Elle continue ainsi à renseigner sur ce qui s'est fait — et sur ce qui se fait — en faveur de la paix. Surtout, elle cherche à associer à cette action la génération montante.

Cette année, le petit journal apporte en particulier un message de M. Max Petitpierre, président de la Confédération. On y lit ceci :

« ... Nous avons trop pris l'habitude de croire que l'homme est bon et la société mauvaise, qu'un individu isolé ne peut rien pour la rendre meilleure. ... Ce que chacun, dans sa petite sphère, fera pour la paix, aura partout des résonances... Ce qui compte, ce n'est pas seulement d'atteindre au but, c'est d'en garder obstinément le désir, c'est d'y tendre de toute sa bonne volonté afin que, malgré tout, prédomine dans l'esprit de l'homme idéal de paix. »

La S.P.R. patronne l'édition de « La Jeunesse et la Paix du Monde ». Pour permettre de fixer le tirage, prière d'adresser les commandes le plus tôt possible à l'Union mondiale de la Femme (37, quai Wilson, Genève) par versement au c.c.p. I. 974. Prix du journal, 15 ct. (14 fr. le cent), port en sus (tarif poids d'un journal 25 gr.). Les écoliers lausannois des deux dernières années scolaires recevront le journal directement et sans frais.

Paul Piot.

VAUD

CALCUL SPÉCIEUX

Les chiffres ne mentent pas, dit-on parfois. Et pourtant...

Voyons plutôt le calcul établi par le personnage principal d'une petite commune vaudoise, fasciné par le traitement de l'instituteur.

Du dernier tableau d'examens, le chef villageois a tiré le nombre d'heures d'écoles tenues pendant l'année : x . Il a ensuite calculé le nombre de jours : n . En homme qui s'y connaît, il a concédé au maître

2 heures quotidiennes pour la préparation et la correction. Sa petite arithmétique lui a permis d'établir le nombre d'heures total : $(x + 2n)$.

Comme il fallait s'y attendre, l'expression $(x + 2n)$ est devenue quotient : q . Appelant T (majuscule) le montant des appointements du régent, le magistrat a eu la curiosité de déterminer le gain horaire : g .

Il a donc posé :

$$g = \frac{T}{q} = \text{et il a obtenu : } G.$$

Involontairement, il a écrit les chiffres de la réponse en majuscules, parce que impressionné par le résultat...

O, poètes ! que n'écrivez-vous en chiffres !... L'humanité vous comprendrait mieux...

O. R.

ECOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Prix de fondation

Les prix suivants sont décernés :

Prix Pelet (travail et conduite) : Mlle Suzanne Maillefer.

- » S.P.V. (régularité et conduite) : M. Claude Zimmermann, Mlle Madeleine Bron et Mlle Madeleine Vittoz.
- » de volonté : Mlle Liliane Chollet.
- » J. Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Marie-Anne Chevalley.
- » F. Guex (pédagogie) : Mlle Nelly Reguin.
- » L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Juste Auberson.
- » Jomini (sciences) : M. Gilbert Jaques.
- » Eug. Frey (allemand) : Mlle Georgette Gobat.
- » Ami Rosat (mathématiques) : Mlle Nelly Reguin.
- » Aug. Grandchamp (travaux manuels) : M. Charles Zahn (2e cl.).
- » Victor Hugo (français) : Mlle Elisabeth Friederich, M. Gilbert Jaques, M. Claude Zimmermann.
- » E. Reclus (géographie) : Mlle Nelly Reguin, Mlle Françoise Waridel, M. Michel Rod.
- » C.C. Denéréaz (chant) : Mlle F. Waridel, M. Cl. Zimmermann.
- » A. Fœtisch (violon) : M. Claude Zimmermann ; (harmonium) Mlle Antoinette Croset et Mlle Madeleine Vittoz.
- » Melle F.M. Grand : Mlle Camilla Vøellinger.
- » Hermann Lang (chant) : Mlle M.-A. Chevalley, M. Willy Cevey.
- » Société vaudoise des Beaux-Arts : Mlle Marie-Louise Gonin, M. Claude Zimmermann, Mlle Hélène Stadelmann.
- » F.Meyer (mathématiques) : M. Gilbert Jaques.
- » E. Hartmann (gymnastique) : Mlle Liliane Chollet et Mlle Adeline Pilet.
- » de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mme Jacqueline Antonietti.
- » de l'Association vaudoise des maîtresses ménagères : Mlle May Barbey.

POSTE AU CONCOURS

Vallamand. Instituteur. Jusqu'au 10 mai 1950.

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lectrices sur l'annonce qui paraît aujourd'hui même dans notre journal concernant la place de maîtresse ménagère agricole à repourvoir à Marcelin sur Morges.

MORGES — Assemblée S.P.V. de printemps

Une courte assemblée aura lieu le lundi 8 mai au Casino de Morges, à l'issue de la conférence officielle de district.

Ordre du jour : Communications du comité.
Propositions individuelles.

Les membres honoraires, n'étant pas convoqués par le Département, seront seuls avisés personnellement.

Le Comité.

RAPPEL

Société évangélique d'éducation. Cet après-midi à 14 h. 30, M. Gabriel Rauch parlera au Carillon, à Lausanne des « Grandes erreurs en éducation ». Séance publique et gratuite.

NEUCHÂTEL

CHEZ NOS MEMBRES

Nomination. M. Henri Knüss, instituteur à Dombresson, vient d'être nommé directeur de l'Institut Sully-Lambelet (orphelinat) aux Verrières. Une grande et belle tâche, sans doute, pour celui qui trouve sa satisfaction dans le dévouement et le sacrifice ! Notre collègue a été jugé digne de cette vocation. Qu'il en soit félicité !

Démissions. Mlles Huguette Vuille, institutrice à Peseux, et Anne-Marie Stalé, maîtresse ménagère, à Boudry, quittent l'enseignement pour se marier. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur nouvelle condition !

Admission. Bienvenue à Mlle Anne Luscher, institutrice à Corcelles.

Communiqué (de M. H. Perrin, président de section). « Mlle Madeleine Jeanneret, institutrice à Peseux, vient de fêter ses 25 ans d'enseignement. Elle avait débuté à La Chaux-de-Fonds avant de descendre à Peseux, il y a 12 ans. Des paroles aimables et des vœux lui ont été adressés au nom du Département de l'Instruction publique par M. Bonny, inspecteur, au nom de la Commission de Peseux par M. Rieben, président, et au nom de ses collègues par Mlle Ruth Jeanneret. Mlle M. Jeanneret a répondu par des paroles d'une très haute élévation sur la mission de l'éducateur. »

W. G.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Résumé des comptes, exercice 1949.

Recettes

Soldes : c/c et caisse au 31 décembre 1948	51.10
Loyer, chauffage, éclairage (pour mémoire)	
Subvention de l'Etat	500.—
Subvention de la Société Pédagogique Neuchâteloise	450.—
Subvention de la Commission scolaire de Neuchâtel	200.—
Subvention de la Sté Pédagogique de Neuchâtel-Ville	145.—
Fiches, catalogues, amendes	24.20
Caisse de compensation, versement du conservateur	9.—
Intérêts du c/c	1.25

1 380.55

Dépenses

Loyer, chauffage, éclairage (pour mémoire)	
Achats, abonnements, reliures	593.86
Traitement du conservateur	450.—
Gratification au concierge	30.—
Indemnités aux membres du bureau	90.—
Mobilier, installations	56.40
Matériel de bureau	25.—
Frais généraux, ports, etc.	14.55
Assurance, caisse de compensation	46.55
Frais du c/c	2.15
Soldes : c/c et caisse, p. bal.	72.04

1 380.55

Comptes vérifiés et reconnus exacts.

Vauseyon, le 16 janvier 1950.

(signé) A. Aubert, B. Freléchoux.

Recettes

Budget pour 1950

Locaux, chauffage, éclairage (pour mémoire)	
Subvention de l'Etat	500.—
Subvention de la Société Pédagogique Neuchâteloise	450.—
Subvention de la Commission scolaire de Neuchâtel .	200.—
Subvention de la Sté pédagogique (sect. Neuchâtel)	180.—
Recettes diverses	30.—
Soldes en caisse et en c/c	72.04

1 432.04

Dépenses

Locaux, chauffage, éclairage (pour mémoire)	
Achats, abonnements, reliures	700.—
Traitements : conservateur et concierge	480.—
Indemnités aux membres du bureau	90.—
Assurance incendie, caisse de compensation	50.—
Matériel, frais de bureau, divers	112.04

1 432.04

JURA

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S. I. B.

Elle aura lieu à Berne, le 13 mai prochain, à la Schulwarte. A l'ordre du jour figurent les points administratifs ordinaires, l'approbation de la fusion définitive des sections Bienne-Romande et La Neuveville en une section Bienne-La Neuveville, les questions de traitement et d'assurance et le programme d'activité 1950-51.

Nous en dirons quelques mots, s'il y a lieu, en temps opportun.

SECTION D'AJOIE

Mi-mars, cette section a tenu son synode d'hiver à Porrentruy. Participation réjouissante ! Parmi les personnalités : M. Widmer, recteur de l'Ecole cantonale ; M. Guéniat, directeur de l'Ecole normale ; M. Mamie, inspecteur ; sœur Ange-Marie, directrice du Dispensaire anti-tuberculeux. Le conférencier du jour fut M. le Dr Morin, directeur du sanatorium des enfants à Leysin, privat-docent de l'Université de Lausanne. Il lui appartenait d'exposer à son auditoire tout ce qui se fait pour lutter efficacement contre l'ennemi No 1 de l'humanité. Le dernier numéro de l'« Ecole bernoise » résume brillamment cette magistrale conférence. Nous y renvoyons nos lecteurs jurassiens et sommes persuadé que nos collègues romands ont déjà eu l'occasion d'entendre M. le Dr Morin.

Il y eut aussi les affaires administratives, comme il se doit.

Relevons que Montavon, de Cœuve, le distingué représentant du Jura-Nord au Comité cantonal de la S.I.B., fut acclamé pour son « boulot » pendant quatre ans. L'assemblée fit confiance à l'unanimité à notre collègue Joset, du Bémont, pour le remplacer.

Les trois délégués à la S.I.B. furent réélus pour deux ans ; ce sont : Mlle Bouvier et MM. Perrenoud et Cramatte. (Le correspondant à l'« Educateur » attendra l'assemblée des délégués du 13 mai, à Berne, pour leur... serrer la main !)

Trois membres du Comité furent remplacés. Félicitations aux nouveaux élus ; santé et conservation à ceux qui peinèrent !

On lança un chaleureux appel en faveur de Caravelle. (Merci, collègues ajoulots ! Et lesquels d'entre vous s'annoncent pour participer à la rédaction d'un numéro jurassien ?)

Il fut encore question de travail manuel, d'arboriculture et du rapport « Ecole publique et Education nouvelle ». La section d'Ajoie, comme celle de Moutier, n'avait pas pu trouver de rapporteur... M. le Dr Guéniat se sacrifiera... lors d'un prochain synode ! Honneur à lui !

Collègues romands, vous avez lu un maigre résumé d'une brillante séance !

Collègues d'Ajoie, pardonnez-moi de l'avoir tiré de l'« Ecole bernoise » ?

H. Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

« CARAVELLE »

Notre journal des jeunes connaît un succès réjouissant. Profitons-en pour augmenter le nombre de ses abonnés, car un plus fort tirage nous permettra de réaliser à bref délai les objectifs que nous nous sommes proposés !

1. L'impression en couleurs.
2. L'augmentation du nombre des pages.

Qu'on se dise bien qu'un journal qui se délivre dans les classes ne peut pas compter sur les recettes d'une publicité qu'interdisent les règlements scolaires. Par contre, il bénéficie de l'appui de nos autorités et du corps enseignant.

1 abonné sur 3 élèves ! C'est la proportion qu'il faut atteindre. Beaucoup de classes la dépassent déjà très largement ; quelques-unes, hélas ! trop nombreuses encore, paraissent rester indifférentes. Un petit effort de leur part ne tarderait pas à combler tous nos vœux.

A. Chz.

C.-F. LANDRY ET LE CORPS ENSEIGNANT

L'« Educateur » du 25 mars dernier contenait un entrefilet intitulé « Amabilités », extrait d'un article de C.-F. Landry publié par le « Conteur vaudois » et dans lequel l'écrivain malmenait les « scolaires ».

Au cours d'un entretien très courtois, C.-F. Landry m'a aisément convaincu que ses propos ne visaient pas plus le corps enseignant primaire que le corps enseignant secondaire, qu'il eût clairement désignés s'il avait eu quelque chose à leur dire. Nos lecteurs seront certainement très heureux de cette mise au point.

A. Chz.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AUX ENFANTS DE 7 A 9 ANS

I. GÉNÉRALITÉS

Quel est notre but ? Enrichir le langage de l'enfant, lui apprendre à s'exprimer clairement et correctement.

Il faut donc, tout d'abord, lui donner fréquemment l'occasion de s'exprimer. Dès le début du 2e degré, je demande chaque lundi à huit ou dix enfants de raconter en quelques phrases ce qu'ils ont fait le dimanche, ou telle autre chose qu'il leur plairait de nous dire. Au début, les récits sont souvent informes, parfois même, incompréhensibles. Je m'efforce premièrement d'amener chacun à ordonner les faits. Puis j'insiste sur la clarté du récit. J'interroge les enfants : « Avez-vous compris ce qu'il a voulu dire ? » Parfois, la discussion s'engage ; le narrateur proteste : ce n'est pas là ce qu'il entendait. On cherche ensemble une forme, une expression meilleure. Toute la classe prend part à ce travail. Au cours des leçons suivantes, je m'attache à épurer le langage, à le débarrasser des mots inutiles, à combattre les constructions défectueuses, en commençant par les fautes les plus fréquentes et

les plus grossières. Au bout de quelques mois, les enfants se corrigent mutuellement, et la plupart d'entre eux sont capables de raconter un petit fait en quelques phrases correctes. Il ne faut pas vouloir **tout** corriger dès la première leçon.

Il ne suffit pas de donner à l'enfant l'occasion de s'exprimer. Il faut aussi lui en fournir les moyens, par des exercices de langage nombreux et variés, développer et enrichir son vocabulaire, en procédant par association d'idées (voir partie pratique, lettre A). C'est dans cet esprit, répandu chez nous par l'enseignement et les écrits du prof. Charles Bally, qu'a été composé, à l'aide de nombreuses expériences faites dans les classes, le manuel dont nous disposons :

PREMIÈRE MOISSON (vol. I pour 7 à 8 ans, vol. II pour 8 à 9 ans).

Nous travaillons sur des sujets se rapportant à la vie et au milieu de l'enfant. Par exemple : « En automne », « Au printemps », au : « Notre nourriture », « Notre maison », « Nos vêtements », ou encore : « Noël », « Le champ de foire », etc... Chaque sujet devient pour un temps un centre d'intérêt, pouvant s'étendre à d'autres matières que le français :

- a) Arithmétique : presque tous les sujets se prêtent à la composition de petits problèmes : récolte de fruits ou autres produits, vente ou achat de marchandises, etc... L'imagination de l'institutrice peut se donner libre cours !
- b) Dessin : on illustre librement le sujet ou l'une de ses parties : « Ce que j'ai vu sur le champ de foire », « la cueillette des pommes », etc...
- c) Gymnastique : des sujets tels que : les travaux du bûcheron, la construction de la maison, etc., nous fournissent des séries d'exercices-jeux.

Tout cela ne se fait pas d'une manière absolue et systématique, mais en saisissant toutes les occasions de lier entre elles nos diverses activités, de faire disparaître les cloisons étanches entre les leçons.

A l'exception d'un ou deux par sujet, tous les exercices se font oralement. La langue écrite ne s'apprend pas en mémorisant des séries de mots, mais de courtes phrases (voir partie pratique, lettre C). La grammaire et l'orthographe ne sont pas enseignées pour elles-mêmes, sous forme de règles et à coup de dictées, mais en constituant des collections d'exemples (voir partie pratique, lettre B) que chaque enfant peut enrichir au cours de ses lectures, et qu'il peut consulter quand il en a besoin, et au moyen de répétitions fréquentes et variées (voir sous lettre F). La terminologie est réduite au minimum indispensable. La dictée n'est pas exclue : elle peut être pratiquée de temps en temps, pour vérifier certaines connaissances ; mais il faut qu'elle soit courte et ne contienne que des termes bien assimilés.

L'essentiel est d'amener l'enfant à rédiger les petites histoires qu'il a tant de plaisir à raconter : deux ou trois phrases, s'enchaînant dans un ordre logique, correctement formées et orthographiées. (Voir quelques exemples, partie pratique, lettre D). On n'écrit que ce qu'on sait écrire, en s'aidant de son manuel, de son cahier de leçons, de sa collection d'exemples. Ce qu'on ne sait pas... on le demande à la maîtresse...

et on tâche de s'en souvenir ! Il va sans dire qu'on ne limite pas l'étude de la langue à la seule « leçon de français », et que dans toutes les circonstances, on s'efforce, avec patience et persévérance (tout en se gardant d'une exigence exagérée qui découragerait l'enfant), de ne pas laisser passer de constructions incorrectes, de termes vagues ou inexacts. Ainsi, on ne répondra qu'à une question bien formulée, on n'admettra jamais de fautes de rédaction ou d'orthographe dans le cahier d'arithmétique, etc...

Qu'on ne m'objecte pas que cela n'est possible que dans des classes très peu nombreuses, ou avec des enfants sortant de milieux cultivés. Je travaille depuis 14 ans avec des volées de 30 élèves en moyenne, dans un quartier ouvrier. Qu'on ne m'objecte pas non plus que cela prend trop de temps. Je répondrai que ce temps n'est pas perdu, au contraire ! Il est normal que dans les premiers degrés de l'école primaire la première, et la plus grande place, soit accordée à la formation du langage.

Une solide connaissance de la langue, n'est-elle pas la condition essentielle de toute culture ?

A. Exercices de langage : 7 types

1. Compléter des phrases :

Exemple : Ce que fait le froid :

Il ... l'eau. — Il ... la pluie en neige. — Il ... le nez et les oreilles. — Il ... les pieds et les mains.

Ou encore : Je vais sortir : je lace mes ... ; je boutonne mon ... ; je pose mon ... sur ma tête ; j'enroule mon ... autour de mon cou ; j'enfile mes ... pour avoir chaud aux mains.

2. Ordonner des actions :

Exemple : Il pleut à torrents. — La pluie s'arrête. — Le vent se lève. — Le soleil reparait. — Le temps se gâte. — Il tombe des gouttes.

Ou encore : le paysan moissonne, il laboure, il ensemeince le champ, il passe la herse.

3. Classement :

a) gradation.

Exemple : Du plus froid au plus chaud. — De l'eau froide, bouillante, tiède, glacée, chaude.

b) ordre naturel.

Exemple : Nomme les saisons, en commençant par la plus froide (au : par la plus chaude — par celle de tu préfères).

Ou encore : Dans quel ordre prenons-nous nos repas ?

4. Recherche de contraires :

a) adjectifs.

Exemple : Du pain frais — du pain ...

Du lait frais — du lait ...

Du beurre frais — du beurre ...

On œuf frais — un œuf ...
Des légumes frais — des légumes ...

Autre exemple : En été, les jours sont ..., les nuits sont ..., le soleil est ..., le ciel est souvent ..., l'air est ...

En hiver, les jours sont ..., les nuits... (etc.).

b) verbes.

Exemple :

Quand le mauvais temps vient.	Quand le beau temps revient.
Le soleil ...	Le vent ...
Le soleil ...	Le vent ...
Le ciel ...	La pluie ...
Le ciel ...	La pluie ...

5. Recherche d'expressions de même sens :

Exemple : « Les arbres n'ont plus de feuilles ».

On peut dire aussi : Les feuilles ... — Les arbres sont ... (etc.)

Autre exemple : Comment peut-on dire que l'automne va commencer ? Que l'été est fini ? (Toutes les fois que cela est possible, choisissons et écrivons la meilleure expression.)

6. Regrouper des termes qui se complètent ou vont ensemble :

Exemple :

Les ouvriers	Leurs outils
Un maçon	une hache
Un menuisier	un pinceau
Un terrassier	une truelle
Un charpentier	une pioche
Un plâtrier-peintre	un rabot

Dites : la hache du ..., le pinceau du ..., ou bien : le maçon se sert d' ...

7. Lecture silencieuse

suivie d'une série de questions orales permettant d'évaluer ce que les enfants ont compris et comment ils l'ont saisi, puis de leur faire mieux saisir ce dont il s'agit et d'enrichir leur vocabulaire.

Exemple : La fenaison.

« Ce matin, Philippe fauche. Il coupe l'herbe de son pré qu'il trouve assez fleurie. La faux coupe de droite à gauche, d'un trait rapide et sûr. Elle siffle, elle grince et de grandes plantes tombent. »

Que fait Philippe ? Pourquoi ? De quel instrument se sert-il ? Comment est cette faux ? Quel bruit entend-on ? Avez-vous vu un faucheur à l'ouvrage ? Imiter ses gestes. Philippe a-t-il bien l'habitude de faucher ? Comment le savez-vous ?

B. Collection d'exemples

Petits classeurs individuels : feuilles perforées, maintenues par un cordonnet dans une couverture de papier fort, décorée à la leçon de dessin.

1. Orthographe

Emploi de à : Je vais à la maison, à l'école, à la campagne... Ceci est à moi, à toi, à papa... à gauche et à droite, à l'envers et à l'endroit... Même chose pour **et**, **où**. On peut aussi donner sur une même page les deux homonymes (par ex.: **son**, **sont**) écrits l'un en rouge l'autre en bleu.

am	em	om	im
la lampe	ensemble	je tombe	impoli
il flambe...	je remplis...	je compte...	un timbre...

(La collection faite, on en tire aisément une petite règle.)

2. Grammaire

un château	des châteaux
un troupeau	des troupeaux...

(Ici aussi, la règle surgit de l'observation des exemples.)

Ce monsieur	Cette dame
Ce soir	Cette nuit...

Il se lève — Il se couche — Ils se disputent.

C. Etude du vocabulaire écrit

Extrait de notre cahier de leçons (3e degré)

55. Nous habitons dans une maison neuve et confortable.

56. Personne ne loge dans cette cabane abandonnée.

57. Où demeures-tu ? Dans une villa, une ferme, un chalet ou un vieux château ?

Ces 3 leçons contiennent tous les mots imposés dans le chapitre L'HABITATION qui peut être traité en une semaine. La numérotation facilite les révisions et le repérage des mots.

D. Rédaction

Voici quelques travaux de premier jet, choisis parmi ceux des élèves de force moyenne (3e degré). (Titre souligné = sujet donné.)

1. Mercredi après-midi, nous avons fait une promenade. Nous avons passé par les Bastions et nous avons ramassé des feuilles. Nous sommes allées visiter la nouvelle école du parc Bertrand. (Corrigé 1 faute d'orthographe.)

2. Dimanche, s'il fait beau, j'irai me promener dans les champs et je ferai un bouquet de fleurs pour la maîtresse. Je me roulerai dans l'herbe ! (Corrigé 3 fautes.)

3. **Une surprise !** Ce matin, en mettant le nez à la fenêtre, j'ai vu de la neige sur les toits. J'ai dit à maman : « Il neige ! ». Maman m'a dit : « Mets vite ton pantalon de ski ». (3 fautes.)

4. Dimanche, nous sommes allés au Petit-Lancy en famille. Nous nous sommes bien amusés. A quatre heures, nous avons goûté. (3 fautes)

5. **La visite du dentiste.** Lundi après-midi le dentiste est venu. Il avait une grosse voix. Il a regardé nos dents. Paulette m'a demandé si ça faisait mal.

et ou est ?

Notre chat Misou ... noir ... blanc. Sa queue ... longue ... touffue. Sa fourrure ... épaisse ... soyeuse. Il saute sur mes genoux ... s'endort en ronronnant.

Si l'on a collectionné des exemples en attirant l'attention sur ces homonymes, ces fiches permettent de contrôler le rendement de ce travail préparatoire.

F. Mémorisation de l'orthographe

Sur le vu des résultats d'une enquête faite récemment, j'ai dressé la liste des « mots difficiles ». Chaque fois qu'un chapitre est terminé, je fais recopier ces mots dans un carnet spécial que les enfants emportent chaque jour à la maison avec une consigne concernant leur révision. Les verbes y sont donnés à l'infinitif, les adjectifs au masculin singulier et tous les noms au singulier. En regard de chaque mot, on indique sa nature dans une petite colonne spéciale.

Exemples : la maîtresse	n. f.	réciter	v.
un écolier	n. m.	difficile	a.

Je constitue en ce moment une nouvelle série de fiches qui tout en exerçant les notions grammaticales élémentaires, utilisent en particulier ces mots réputés « difficiles ».

Bl. Godel.

LA GYMNASTIQUE AU BOIS

C'est un petit village, perdu entre prés et forêts. Le train le touche de loin, l'autobus l'ignore. Une jeune régente, venue de la cité, y fait l'école à une quinzaine d'élèves de 7 à 15 ans. Eux, ils sont enfants de la campagne avec ce que cela comprend de qualités et de défauts. Elle, elle est « jeune institutrice », avec ce que cela comporte de fraîcheur, de sincérité, de simplicité. Le collège a un clocher, à peine pointu, une horloge à l'aiguille immobile, un préau lilliputien et une salle de gymnastique inexistante.

Dûment préparée à l'école normale par un maître de gymnastique enthousiasmant, notre jeune collègue se demandait comment enseigner cette branche. Entre la route et le collège, 3 ou 4 m² disposés en triangle, ne permettaient que les désuètes conversions sur place. Alors, la classe partait à l'orée d'un bois, à une dizaine de minutes du village. Mais là, que c'était compliqué de faire travailler utilement des enfants d'âges si différents. La maîtresse-fit de son mieux, tout en déplorant le manque d'engins. Elle prêta le livre de gymnastique aux grands afin qu'ils essayent de se débrouiller seuls. Ils le firent au delà de ses espérances. Les engins les intéressent. Ils décident d'en confectionner.

Ils commencèrent par monter deux perches, en balineaux, écorcés et bien poncés. Solidement agencées entre deux sapins, elles sont mobiles et peuvent s'employer obliquement. Et chaque dimanche, pendant l'été, deux ou trois « grands » travaillèrent à leur local de gymnastique. Ils consultèrent le Larousse, le manuel fédéral, mais ni parents, ni institutrice.

A la rentrée d'automne, tout était prêt. Dans la sapinière au terrain égalisé, la classe peut s'exercer maintenant. Il y a donc les perches puis les barres parallèles fixées à deux sapins, un espalier très solide et bien lisse. En face, la barre fixe, en bois toujours, mais résistante, une poutre d'appui, des crochets pour pendre les anneaux. Au-dessus d'un petit fossé passe la poutre d'équilibre, destinée surtout aux petits. Pour qu'ils l'atteignent facilement, il a été prévu deux marches d'escalier et pour que la maîtresse puisse donner la main aux enfants, un pont en rondins côtoie la poutre. Les constructeurs ont bâti une échelle horizontale, avec à chaque extrémité une partie oblique. Une piste de course file droit entre deux lignées de jeunes sapins. Le chronomètre est un balancier de 1 mètre, qui indique exactement les secondes. J'espère n'avoir rien omis d'essentiel.

Mais il est des biens qu'il faut mettre à l'abri des intempéries. Le « local » est une cabane en vieilles planches, avec toit de papier bitumé, contrevents et serrures. On y soigne les anneaux, le chronomètre, la corde, les montants pour le saut, le mouton (seul engin pour lequel l'aide des parents fut requise), etc. Un banc permet à la maîtresse de s'asseoir.

Un beau travail est là, de la part des enfants. Une impulsion a été donnée et un effort a été accompli. L'institutrice fut la première étonnée du résultat obtenu, elle n'avait rien proposé, rien conseillé. Les garçons aiment les engins, ils ont œuvré pour en posséder. A juste titre, ils sont fiers de leur création qui ne leur a coûté que des clous. Tout est en bois, les engins sont construits avec des branches et des jeunes arbres pris sur place. Il a fallu bien des réflexions et je pense bien des essais pour combiner le tout, l'installer sur un espace limité qui permette à la maîtresse de surveiller chacun.

Voilà un village où la gymnastique va être en honneur. La commune est enchantée du prix de revient du matériel, les parents admirent le travail spontané de leurs enfants et ceux-ci peuvent à leur guise grimper, sauter, se hisser, se contorsionner, etc. En hiver, pas de local à chauffer, un terrain à l'abri des courants maléfiques qui coupent le souffle et la parole, en été une ombre agréable. Une fois encore, la forêt sera dispensatrice de santé, de joie et d'air pur.

D. B.

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Annonce de place vacante

Maîtresse ménagère agricole

aux Ecoles et stations agricoles cantonales de Marcelin s/Morges

Pour les conditions spéciales, prière de consulter la *Feuille des avis officiels* du mardi 21 mars 1950.

Office du personnel

Pour vos courses

Visitez le Val d'Illeiez pittoresque par le chemin de fer et autobus

AIGLE-OLLON-MONTHEY-CHAMPÉRY

A Champéry téléphérique pour Planachaux, montée en 7 minutes

Altitude des stations :

Troistorrents 770 m. Val d'Illeiez 950 m. Champéry 1050 m.
Planachaux 1800 m. Morgins 1400 m. Les Giettes 1100 m.

Pour tous renseignements : Direction A. O. M. C. à Aigle, téléphone 2 23 15

*« Quand je pense à mon village, là-bas
au Val d'Anniviers »*

ST. LUC

Courses d'écoles et de sociétés au
« RIGHI VALAISAN »

LA BELLA TOLA 3000 m. alt.
Accès facile par joli sentier.

Arrangements spéciaux à
l'Hôtel BELLA TOLA

H. G. Pont-Wagnière, propriétaire.

Niesen-Kulm

2362 m.

*votre prochaine
excursion !*

MONTREUX

Hôtel Terminus Buffet de la Gare

*Meilleur accueil
Belle terrasse
Arrangements pour écoles
et société*

Téléphone 6 25 63 J. DECROUX, dir.

But idéal courses scolaires

Chemin-Dessus s/Martigny 1150 m.

*Forêt mélèzes — Flore variée.
Accès: à pied, sur demande, cars
Martigny-Excursion dép. gare, tarif
école réduits, sans engagement.*

Hôtel Beau-Site. — Bazar
*Prix spéciaux sur menus cafés
thé - chocolat - potage, etc.*

Pellaud Frères, propr. Tél. (021) 6 15 62

Les bons vins de

LA CÔTE

à des prix abordables

par la

Féd. de caves COOP. de PRODUCTEURS DE VINS VAUDOIS
MORGES

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P ROULLER

SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLES

Angle Terreaux-Chauderon - Lausanne

Le Carillon

S. à r. l.

Bon goût

Bon marché

GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

CAFÉ-RESTAURANT

LA BURITAZ

Etablissement champêtre idéal
pr sociétés, kermesses, écoles, etc.

Situé sur la route du Mt-Pèlerin
à Chexbres. Tél. 5 80 85

Ls DÉTRAZ



POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES

S.A.
Pl. Palud, 7 Tél. 29.201

H. LADOR, Dir.

La maison se charge
de toutes démarches et formalités

Vinaigre de citrons renommé



savoureux économique bienfaisant

En outre, de nouveau en vente partout
Mayonnaise surfine Nunalphorn
(avec Citrovin)

qualité et goût non plus ultra

S. A. Citrovin, Zofingue.



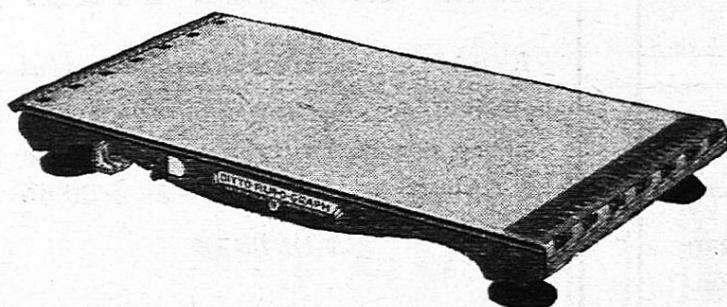
Pain croustillant Roland

pour qui veut digérer
facilement



Briquet & Fils Papetiers

38, rue du Marché **Genève**



Film „o“ Graph
Ditto

l'hectographe à grand
rendement

Fr. 78.- ichta inclus, complet

DEVRED

Vêtements

Grand-Pont

Lausanne

Qualité et prix avantageux

Aux Galeries du Léman

Vevey • Tél. 5.22.42 • Service à domicile par camionnette

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

Pour dames, messieurs et enfants,
un choix incomparable parmi les
meilleures marques suisses.

Boxcalf brun
semelles crêpe
N° 36-40

36.80

Chaussures Kurth

NEUVEVILLE
GENÈVE
NEUCHÂTEL
LANDERON

FRIBOURG
LA CHAUX-DE-FONDS
AARBOURG
MONTREUX[†]



HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

Chaumont sur Neuchâtel

Altitude 1100 m.

Vue splendide sur le lac et les Alpes

A 30 minutes de Neuchâtel, en tramway et funiculaire

Prix spéciaux pour sociétés et écoles

Renseignements :

Administration des tramways de Neuchâtel (Téléphone 5 15 46)

1 élève

abonné à

sur 3

L'ECOLIER ROMAND/CARAVELLE

Beaucoup de classes ont déjà atteint cet objectif !

Et la vôtre ?



LAUSANNE

Au centre
de la ville
Un endroit
sympathique
Stamm SPV
Salles
pour banquets
et sociétés
Bock reste
au rang des
meilleurs
Restaurants
G. Eisenwein

Le Pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses
en perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (GFM)

Billets collectifs au départ des
gares C. F. F. Trains spéciaux.
Fribourg, tél. 2 12 63; Bulle, tél.
2 78 85.

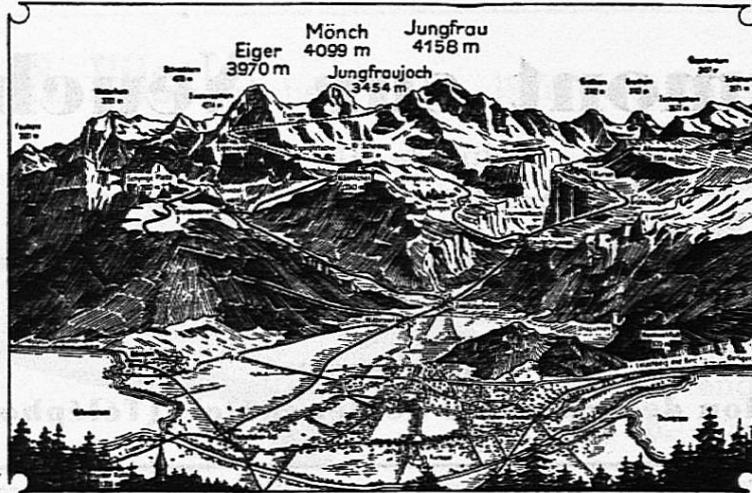


TAILLEUR

TISSU DE QUALITÉ

TRAVAIL SOIGNÉ

CLIENT SATISFAIT



Les points principaux
de vos excursions scolaires

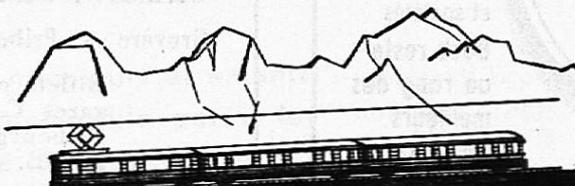
Petite Scheidegg 2061 m.
Eigergletscher 2320 m.

Jungfraujoch 3454 m.
Palais de glace - Chiens polaires

Schynige Platte 1967 m.
Jardin alpin

Mürren-Allmendhubel 1912 m.

*Demandez nos prospectus spéciaux S/29
« Excursions scolaires ».*



CHEMINS DE FER

REGION DE LA JUNGFRAU

Direction à Interlaken • Tel. 102 et 137

396
MONTREUX, 13 mai 1950

LXXXVI^e année — N° 19

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^e CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE. 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux, place du Marché 7, tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
un voyage d'école
dans
les nouvelles voitures
du

M.O.B.



Tarif spécial
pour écoles
et sociétés



Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAV

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÈDÈRE INCOMPARABLE
FLORE ALPESTRE
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ
Tarif spécial pour écoles et sociétés

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoire ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROUILLER

QUELQUES BUTS DE COURSES

Le Chasseron - Les Rasses
Les aiguilles de Baulmes
Le Suchet

en utilisant le

Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix

Rabais pour écoles et sociétés
sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)

Hôtel Weisshorn

s/**ST-LUC** (Valais) - Alt. 2300 m.

Le plus près de la Bella-Tola et Meiden-Pass. — But idéal pour courses; cuisine soignée. Raclettes. Tea-room. Pâtisseries maison. Arrang. pour familles, sociétés, courses d'école. Prosp. Tél. 5.51.06

H. Tosello propr.

UN BUT IDÉAL
POUR VOS COURSES

Restaurant Tea-room
des Ecovets s/Chesières

Ouvert toute l'année
Prix spéciaux pr écoles et sociétés

Se recommande :

A. BOCHERENS-ROUD Tél. 3.23.78

Hôtel Helvétie, MONTREUX

Restaurant de la Cloche ★ sans alcool

Avenue du Kursaal 2-6 — Tél. 6.44.55



Mâtres et élèves seront enchantés d'une excursion dans la belle région du chemin de fer

Sierre - Montana - Crans

En 30 minutes, une différence de 1000 m. d'altitude pour le prix modique de Fr. -.90 la simple course et Fr. 1.35 l'aller et retour (taxe spéciale d'école).

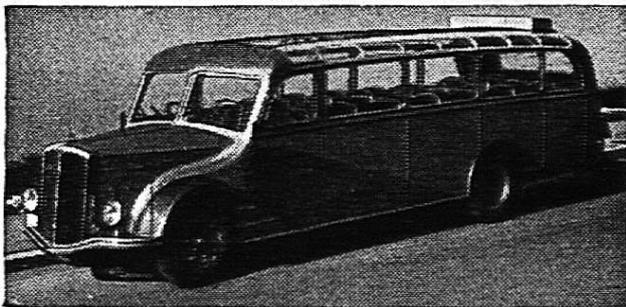
Pour vos courses d'école
la région desservie par le chemin de fer

BEX-VILLARS-BRETAYE

vous offre une grande variété d'excursions

Chamossaire - Lac des Chavonnes - Taveyannaz - Solalex - Anzeindaz - Bovonnaz

Si le nombre de voyageurs est suffisant: automotrice directe pour Bretaye
Tarif spécial pour écoles



AUTOCARS MONTREUX-TRANSPORTS S. A.

Prix spéciaux pour écoliers
MONTREUX
Tél. 6.22.46

« Quand je pense à mon village, là-bas au Val d'Anniviers »

ST. LUC

Courses d'écoles et de sociétés au
« RIGHI VALAISAN »
LA BELLA TOLA 3000 m. alt.
Accès facile par joli sentier.

Arrangements spéciaux à
l'Hôtel **BELLA TOLA**

H. G. Pont-Wagnière, propriétaire.



Nos voyages organisés

*Projets et devis sans engagement
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.*

ROMANEL

l'eau de table
par excellence